

Modifier le taux des taxes dans Analyste AgExpert

À compter du 1^{er} janvier 2012, la taxe de vente du Québec (TVQ) sera dorénavant de 9,5 %.

Le 1^{er} juillet 2010, la Colombie-Britannique et l'Ontario ont adopté la taxe de vente harmonisée (TVH). En Nouvelle-Écosse, le taux de la TVH a augmenté à 15 %. Vous trouverez ci-dessous des instructions détaillées pour modifier les paramètres relatifs au taux des taxes dans votre logiciel Analyste AgExpert.

Quelques conseils de Logiciels de gestion FAC

- Séparez les factures et les reçus établis avant le changement de taux des factures et des reçus qui seront calculés avec le nouveau taux de taxe.
- Pour faciliter la saisie, commencez par saisir les factures et les reçus établis avant le changement de taux, puis modifiez le taux de taxe (tel que décrit ci-dessous) pour effectuer les saisies en utilisant le nouveau taux de taxe.
- Pour traiter de vieilles factures et de vieux reçus, vous pouvez modifier manuellement le calcul automatique de la TPS/TVH/TVQ et saisir des transactions en utilisant l'ancien taux de taxe.

Modifier le taux de la TPS/TVH/TVQ dans Analyste AgExpert

1. Dans le menu Configuration, cliquez sur Configuration Entreprise. La fenêtre Configuration Entreprise s'affichera. Cliquez sur l'onglet Information sur les taxes.
2. Dans le champ Taux (%), saisissez le taux applicable.

The screenshot shows the 'Configuration de l'entreprise' window with the 'Information sur les taxes' tab selected. Under the 'TPS/TVH' section, the 'Taux (%)' is set to 5,000. Under the 'TVP' section, the 'Options TVP' is set to 'Saisir la TVP dans un compte de TVP payée', the 'Calcul' is set to 'Montant plus TPS', and the 'Taux (%)' is set to 9,500, which is circled in red. The 'Numéro d'enregistrement' field is empty.

Les taux que vous saisissez ici sont utilisés par le programme pour calculer les taxes chaque fois que vous saisissez des transactions. Vous pouvez modifier ces taux en tout temps. Les transactions qui ont été saisies avant la modification ne refléteront pas les nouveaux taux.

Si vous avez des questions à ce sujet, appelez Logiciels de gestion FAC en composant le 1-800-667-7893 ou envoyez un courriel à soutien@logicielsfac.ca.



Financement agricole Canada
Pour l'avenir de l'agroindustrie

